

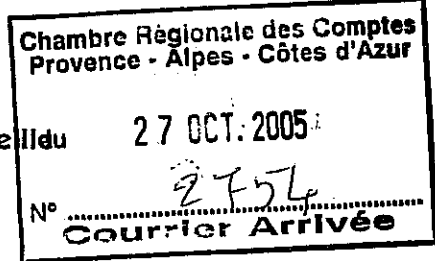
**REPONSE DE**

**M. Guy VALLET**

**Directeur général**



Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille



Le Directeur Général

Monsieur Bertrand SCHWERER  
Président de la Chambre Régionale des Comptes  
de Provence - Alpes - Côte d'Azur

17 rue de Pomègues  
13295 MARSEILLE cedex 08

n° 1299-2005 - DGA

Marseille le 25 octobre 2005

Lettre recommandée avec accusé de réception RA 9108 4058 2FR

Vos réf. : Greffe/EG/SR N°2163 en date du 13 octobre - LRAR

**Objet : « Rapport d'observations définitives sur la gestion du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Marseille - Personnel Médical (Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille) - A partir de l'exercice 1993 »**

Monsieur le Président,

Par courrier du 13 octobre 2005, vous avez bien voulu me transmettre le Rapport d'observations définitives sur la gestion du personnel médical de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille.

Ce rapport n'appelle pas d'observations particulières de ma part à l'exception du rétablissement d'une mention omise en page 3, § 4 du rapport « le changement de tarif en février 2002 des gardes des internes passant à 111 euros a engendré... »

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général,  
**POUR LE DIRECTEUR GENERAL**  
Par déléation  
Le Directeur Général Adjoint  
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille

Jean-Michel BUDET